

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



**Du Lundi 05 Janvier 2026 (9h)  
Au Mercredi 21 Janvier 2026 (20h)**  
**Classement d'une parcelle publique  
en parcelle privée**

Par arrêté n°41-2025 en date du 16 Décembre 2025, Monsieur le Maire de Saint Martin Le Nœud a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au classement d'une parcelle publique en parcelle privée. Monsieur Jacques NICOLAS a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations en Mairie de Saint Martin Le Nœud :

- **Le Lundi 05 Janvier 2026 de 9h00 à 11h00**
- **Le Mercredi 21 Janvier 2026 de 18h00 à 20h00**

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et les observations sur le classement d'une parcelle publique en parcelle privée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.